



Avis d'attribution provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

09 AOUT 2026

Conformément aux dispositions de l'article N°46 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/UB1/2026 relatif à **ÉTUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES TRANCHE 2026- WILAYA DE BLIDA**, que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur des entreprises ci-dessous citées ;

Lots	Entreprise retenue / NIF	Délai	Montant de l'offre en TTC après correction	Note Technique /70 pts	Observations
LOT N01 : RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES SOUMAA 1 ET SOUMAA 2.	BET KRID OUASSILA NIF : 270180900810185	06 jours	3 312 000.00	50.00	L' offre la moins disante
LOT N02 : RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES SOUMAA 3 ET SOUMAA 5.	BET ZIAD AFFANE NIF : 175340101934101	45 jours	2 900 000.00	59.44	L' offre la moins disante
LOT N03 : RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES BENBOULAID.	BET BOUZIDA OUI LAKHDAR NIF : 18517320018219601780	20 jours	3 800 000.00	60.00	L' offre la moins disante

Conformément aux articles 56 et 101 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux articles 82 et 182 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics (MESRS), dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, le BOMOP et les journaux électroniques.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se présenter au Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université de Blida 1, dans un délai ne dépassant pas les (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.